

**Zeitschrift:** Inform'elles : bulletin d'information du Bureau de la condition féminine de la République et Canton du Jura

**Herausgeber:** Bureau de la condition féminine de la République et Canton du Jura

**Band:** - (1999)

**Heft:** 33: Les 20 ans du Bureau de la condition féminine

  

**Artikel:** Interview : Jocelyne Voisard, ancienne membre de la commission

**Autor:** Voisard, Jocelyne / Monin, Marie-Cécile

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-351703>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## LA PAROLE AUX MEMBRES DE LA COMMISSION POUR LES QUESTIONS FÉMININES

Interview : Jocelyne Voisard, ancienne membre de la Commission

### Engagement : la Commission pour les questions féminines

**A la Commission**, je représentais les ouvrières, j'étais présidente des femmes syndiquées de la FTMH dans le Jura. On discutait des projets de loi, des projets du Parlement. J'ai apprécié cette expérience parce que les femmes ont une sensibilité, un respect des opinions des autres, une solidarité.

**Un grand souvenir** reste la grève des femmes du 14 juin 1991, je faisais partie de la commission féminine de la FTMH à Berne, avec Christiane Brunner, et c'est de là qu'est partie l'idée de la grève. J'étais chargée de m'en occuper au Jura, il fallait mobiliser la Commission car toutes les femmes étaient concernées. Tout le Jura a participé, c'était historique.

**Un autre projet** consistait à rendre compte de la vie des femmes cheffes de famille, des difficultés qu'elles pouvaient rencontrer. Cela me concernait parce que j'ai divorcé à trente-neuf ans. Madame Lachat nous a appris qu'on pouvait demander des réductions d'impôts par exemple. Alors on a formé un groupe, avec une permanence. Dans l'atelier où je travaillais, beaucoup de femmes étaient seules et souvent mal informées. On les a donc entourées, mais il y a encore beaucoup de choses à faire.

**En tant** que simple ouvrière, je ne voulais pas rester sans rien faire pour améliorer le sort des femmes dans ma situation, alors qu'il y a tant de gens qui attendent des choses concrètes. C'est pour ça que je suis entrée à la Commission, la condition féminine m'intéressait parce que j'étais une femme seule et que je connaissais les difficultés que cela représente.

### Evolution de la femme et activités du BCF

**Les femmes** aujourd'hui osent sortir, notamment les femmes seules, faire partie d'associations sans que personne ne s'y oppose, c'est un grand changement. Mais il reste le problème de l'AVS et du chômage. Les femmes de la nouvelle génération sont plus combatives ou plus instruites, cela va peut-être aider à l'évolution, mais des femmes en fin de droit ne connaissent pas les possibilités qui existent. Certaines ont pu se débrouiller, mais pas toutes. J'ai l'impression que ma génération paie cher cette évolution qu'on a voulue.

**La réinsertion** pour les femmes a été favorable à celles dont les maris gagnaient leur vie, mais les femmes seules ont eu plus de difficultés. J'en ai bénéficié sur le tard quand j'ai été au chômage, mais dans les années quatre-vingt ce n'était pas le cas. Le BCF doit bien sûr poser des jalons pour que les femmes occupent des postes à responsabilité comme les hommes, mais il doit aussi s'occuper des femmes modestes, car tout le monde n'a pas la force de se battre, il faut leur tendre une perche.

**L'égalité** n'est pas réalisée dans les salaires, ce n'est pas normal. L'assurance maternité, ce serait une grande victoire, la fin de la honte.

**La responsabilisation** doit se faire à l'école. Quand mes filles ont quitté l'école, elles savaient qu'elles voulaient apprendre un métier, ce sont des citoyennes. Je pense qu'avant les femmes étaient limitées à faire le ménage et c'est tout. Mais les femmes ont évolué depuis vingt ans, beaucoup maintenant ont une profession. Aujourd'hui, les femmes savent ce qu'elles veulent, mais elles n'osent pas encore assez s'affirmer.

(Propos recueillis par Marie-Cécile Monin)